



le 22 Janvier 2001 numéro 4

## RETRAITES COMPLEMENTAIRES : TOUS CONTRE LE MEDEF

Après l'UNEDIC et le PARE, c'est le tour des retraites complémentaires et une fois de plus c'est le chantage. Les représentants du patronat exigent la suppression de la retraite à 60 ans et l'allongement de la durée des cotisations : **Les conséquences =>**

***37 ans ½ avant 1995, 40 ans aujourd'hui, 45 ans demain.***

Ils menacent de ne plus payer leurs cotisations et de ce fait de mettre en difficulté les caisses de retraites complémentaires.

Quand on sait que les jeunes commencent leur vie active de plus en plus tard, on ne peut qu'être inquiet pour l'avenir.

Pour le MEDEF, tout ce qu'un salarié peut gagner sur son espérance de vie donc sur la mort, doit être consacré à l'entreprise. Non Messieurs, de l'argent il y en a, il suffit de suivre le cours de la bourse ou d'écouter les médias pour constater que les patrons peuvent payer.

De plus, un article des Echos du 16 Janvier prouve qu'en ce qui concerne ces retraites

complémentaires, et compte tenu de la situation économique d'aujourd'hui, les "déficits s'éloignent".

Le troisième objectif du MEDEF est de remplacer le système actuel de retraite par répartition par celui de l'assurance vie dit aussi capitalisation.

**Etre des révoltés du 20 heures ne suffit plus. Il faut aller plus loin. C'est le sens des actions du Jeudi 25 Janvier organisées par l'ensemble des syndicats et la plupart des partis politiques.**

***Venez défiler sous la banderole de SUD Renault avec les autres syndicats à partir de 15h00 heures de la Gare***

**Montparnasse au siège du MEDEF 31 Av. Pierre Premier  
de Serbie 75016 Paris.**

Lundi 15 Janvier 2001, à la suite de deux appels de SUD, une centaine de salariés ont accompagné Monsieur Alain Martinez à l'entretien préalable avec la direction. Le motif invoqué (que faisait courir la direction depuis une semaine) est : réparation d'un objet personnel avec les machines de l'entreprise en dehors des heures de travail.

***De qui se moque-t-on ?***

Qui n'a pas, dans l'entreprise, pour lui même ou pour la hiérarchie, fait " de la perruque " ?

Que se soit sur machine, sur micro, sur fax, chacun de nous quelque soit son niveau, utilise parfois du matériel de l'entreprise pour des besoins personnels avec l'autorisation implicite ou explicite de la hiérarchie.

Nous vous informerons de la sanction quand la direction la notifiera.



Ce même lundi 15 janvier, la direction nous a enfin proposé un " avenant élection CE " au protocole, ce que nous exigeons depuis plus de trois semaines.

Nous avons donc signé, ce qui a pour conséquences :

- **les élections pour le CE sont confirmées pour le 8 Mars 2001**
- **les mandats d'élus CE et de représentants CHSCT sont prolongés jusqu'au 1<sup>er</sup> Avril 2001.**

En ce qui concerne les élections DP, elles n'auront lieu qu'après les conclusions de l'expert nommé par le juge.

Prenez contact avec nous

par téléphone  
par portable  
par courrier

01 30 03 22 93  
06 08 24 23 15  
API : TCR LOG 0 60

par fax  
par E.mail  
01 30 03 22 94  
tcr.sud@freesurf.fr

